

**La conserverie Courtin
reçoit la distinction
« Acanthe, bâtir plus sûr »**

le 21 juillet 2017 à 11 h 00

à Trégunc

Communiqué de presse	page 3
La conception des lieux de travail : une phase décisive en santé et sécurité pour une performance globale	page 4
Acanthe, bâtir plus sûr : une distinction	page 5
La conserverie Courtin reçoit la distinction or	page 6



une distinction

La conception des lieux de travail : une démarche qui intègre la santé et la sécurité

Un projet de construction neuve est une phase déterminante dans la vie d'une entreprise. C'est l'occasion de mettre l'avenir en perspective.

Forts de leurs connaissances et compétences, les préventeurs accompagnent régulièrement les entreprises qui souhaitent investir en sécurité pour gagner en performance. En effet, concevoir et construire une usine ou des équipements plus sûrs, prendre en compte l'ergonomie des postes de travail, maîtriser les ambiances de travail, les flux, nécessite une approche projet et des appuis externes.

Travailler sur la "conception des lieux et des situations de travail" permet d'accompagner efficacement le développement et les évolutions techniques des entreprises tout en préservant leurs performances.

Acanthe, bâtir plus sûr : une distinction

En 2017, la Carsat Bretagne réactualise un concept dédié à la conception des lieux et situations de travail : « Acanthe, bâtir plus sûr ». Cette distinction vise à promouvoir une réalisation qui intègre la prévention des risques professionnels dès la conception des lieux de travail. Trois catégories de distinction sont possibles.

La distinction « Bronze » est attribuée à l'entreprise qui a satisfait aux points clés de la démarche « conception des lieux et situations de travail ». Elle intègre également la prise en compte de la prévention des risques professionnels pour la phase chantier.

Les distinctions « Argent » et « Or » reprennent quant à elles les exigences sociales de la distinction « bronze » à laquelle s'ajoute la particularité de faire appel à des mesures de prévention techniques et organisationnelles plus abouties, plus efficaces voire innovantes pour un secteur d'activité.

La conserverie Courtin « Distinction or »

Installée à Trégunc, en février dernier, l'usine de la conserverie Courtin est facilement repérable dans la zone de Kerouel. Son bâtiment a la silhouette d'un paquebot noir et jaune. Ce nouvel outil était devenu indispensable au développement de la production.

Un beau bâtiment également remarquable pour la prévention des risques professionnels. En effet, les nouveaux locaux grands de 1900 m², dont 1 300 m² dédiés aux 140 tonnes de produits répondent à l'augmentation de l'activité tout en modernisant les outils de travail. Le process a été travaillé avec un consultant en y associant les salariés. Les équipements techniques bruyants (groupes froids, compresseurs) qui nécessitent des entretiens spécifiques ont été mis à l'écart de la production avec un accès sécurisé. La circulation extérieure est séparée entre véhicules légers et poids lourds car ici, l'accent est également mis sur le tourisme industriel : le savoir-faire de l'entreprise s'expose aussi dans un espace découverte de 200 m².

Avec cette nouvelle construction, la conserverie Courtin, privilégie la qualité de vie au travail des 10 salariés de l'entreprise tout en donnant à voir aux consommateurs, le travail nécessaire pour réaliser un produit de qualité.

La conception des lieux de travail :

Une démarche qui intègre la santé et la sécurité

Un projet de construction neuve est une phase déterminante dans la vie d'une entreprise. C'est l'occasion de mettre l'avenir en perspective.

Forts de leurs connaissances et compétences, les préventeurs accompagnent régulièrement les entreprises qui souhaitent investir en sécurité pour gagner en performance. En effet, concevoir et construire une usine ou des équipements plus sûrs, prendre en compte l'ergonomie des postes de travail, maîtriser les ambiances de travail, les flux, nécessite une approche projet et des appuis externes.

Travailler sur la "conception des lieux et des situations de travail" permet d'accompagner efficacement la croissance et les évolutions techniques des entreprises tout en préservant leurs performances.

Parce que tout se joue à la conception...

Enjeux financiers car il y a le coût d'acquisition du terrain, de la réalisation du projet et, en contrepartie, les gains espérés de productivité associés à une réduction des coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Enjeux sociaux également, l'occasion est unique de diminuer la sinistralité et d'améliorer les conditions de travail des salariés en les impliquant dans le projet.

Enfin, des enjeux réglementaires multiples (codes du travail, de l'urbanisme, de l'environnement...)

Pour réussir le projet, la démarche doit être participative et pluridisciplinaire (chef d'entreprise, salariés, maître d'œuvre, coordonnateur, médecin du travail, préventeurs). La création d'un groupe projet pour identifier et comprendre le travail réel et futur, enrichir les attendus du projet, effectuer une analyse qui permettra d'orienter les choix.

Cette démarche est une approche itérative, qui s'autorise à revenir sur des choix antérieurs tout en gardant les objectifs initiaux afin d'enrichir le projet. Enfin, elle apporte une vision globale qui permet à chaque étape de concilier le respect du budget, des délais, la santé et sécurité des salariés, la productivité, les performances et l'environnement.

Les étapes d'un projet de construction

Les premières phases du projet seront mises à profit pour explorer les changements techniques et organisationnels.

Le temps de préparation est un investissement très important qui est déterminant pour répondre aux objectifs de qualité et de productivité fixés par l'entrepreneur. Pour les atteindre, il est indispensable d'y intégrer le critère de la sécurité et la santé au travail.

En effet, la production ne peut être optimale que dans un espace bien conçu qui prend en compte l'utilisation et l'entretien des machines, des équipements et des process, etc.

Il importe donc de mener les deux approches « bâtiment et outils » simultanément afin d'assurer en permanence leur bonne articulation.

Prévenir les accidents du travail et maladies professionnelles est un investissement. Comment diminuer les risques professionnels ? Comment engager une démarche durable ? Comment prévenir la pénibilité au travail ?

La santé au travail doit être une préoccupation essentielle des entreprises.

En 2017, la Carsat Bretagne réactualise un concept dédié à la conception des lieux et situations de travail : « Acanthe, bâtir plus sûr ». Cette distinction vise à promouvoir une réalisation qui intègre la prévention des risques professionnels dès la conception des lieux de travail.

Acanthe, pourquoi ?

Forts de leurs connaissances et compétences, les préventeurs accompagnent régulièrement les entreprises qui souhaitent investir en sécurité pour gagner en performance. En effet, concevoir et construire une usine ou des équipements plus sûrs, prendre en compte l'ergonomie des postes de travail, maîtriser les ambiances de travail, les flux, nécessite une approche projet et des appuis externes.

Travailler sur la "conception des lieux et des situations de travail" permet d'accompagner efficacement le développement et les évolutions techniques des entreprises tout en préservant leurs performances.

Les préventeurs de la Carsat assurent le suivi de nombreux projets qui leur permettent de capitaliser autour d'aménagements de situation de travail et de déployer les bonnes pratiques vers d'autres acteurs : les branches professionnelles, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, architectes, collectivités territoriales, chambres consulaires...

Acanthe, une distinction

Trois catégories de distinction sont possibles.

La distinction « Bronze » est attribuée à l'entreprise qui a satisfait aux points clés de la démarche « conception des lieux et situations de travail ». Elle intègre également la prise en compte de la prévention des risques professionnels pour la phase chantier.

Les distinctions « Argent » et « Or » reprennent quant à elles les exigences socles de la distinction « bronze » à laquelle s'ajoute la particularité de faire appel à des mesures de prévention techniques et organisationnelles plus abouties, plus efficaces voire innovantes pour un secteur d'activité considéré et qui, à ce titre, améliorent d'autant les conditions de travail.

La conserverie Courtin : un bâtiment remarquable

Installée à Trégunc, en février dernier, l'usine de la conserverie Courtin est facilement repérable dans la zone de Kerouel. Son bâtiment a la silhouette d'un paquebot noir et jaune. Ce nouvel outil était devenu indispensable au développement de la production.



Un bâtiment remarquable....

Un beau bâtiment également remarquable pour la prévention des risques professionnels. En effet, les nouveaux locaux grands de 1900 m², dont 1 300 m² dédiés aux 140 tonnes de produits répondent à l'augmentation de l'activité tout en modernisant les outils de travail.

Le process a été travaillé avec un consultant en y associant les salariés. Les équipements techniques bruyants (groupes froids, compresseurs) qui nécessitent des entretiens spécifiques ont été mis à l'écart de la production avec un accès sécurisé.

La circulation extérieure est séparée entre véhicules légers et poids lourds car ici, l'accent est également mis sur le tourisme industriel : le savoir-faire de l'entreprise s'expose aussi dans un espace découverte de 200 m².



... aussi pour la qualité de vie au travail

Avec cette nouvelle construction, la conserverie Courtin, privilégie la qualité de vie au travail des 10 salariés de l'entreprise tout en donnant à voir aux consommateurs, le travail nécessaire pour réaliser un produit de qualité.